

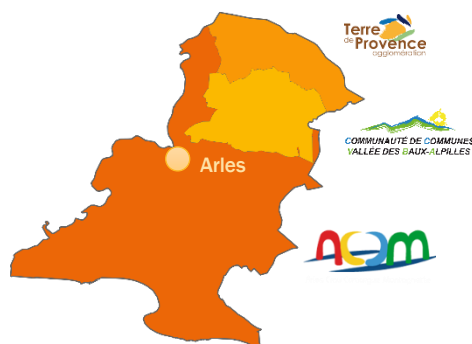
LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU PAYS D'ARLES

Le Conseil de Développement, c'est quoi ?

Le conseil de développement, c'est l'organe de démocratie participative du Pays d'Arles. Sa mission est d'**associer les citoyens aux politiques publiques** mises en place sur le territoire.

Le territoire d'action du Conseil de Développement

Il correspond au territoire du **Pôle d'Equilibre Territorial et Rural** du Pays d'Arles, soit 3 intercommunalités :



Les missions du Conseil de Développement

1. **Rédiger des avis** sur les politiques publiques et les porter à l'attention des élus du PETR.
2. **Informer la population** des projets portés par le PETR et des travaux menés par le Conseil de Développement.
3. **Animer la participation citoyenne** sur le territoire en encourageant

La composition du Conseil de Développement

Le Conseil de Développement est composé de **personnes ou des structures volontaires et bénévoles**.

Les membres sont sélectionnées suite à un acte de candidature de manière à représenter le plus fidèlement possible la **diversité de la société civile** du Pays d'Arles : jeunes et retraités, hommes et femmes, acteurs d'une association, commerçant ou encore représentant d'une institution publique...

Conseil de Développement

Comité Directeur

10 à 20 membres
Élus en assemblée plénière

50 à 100 membres
Volontaires et bénévoles

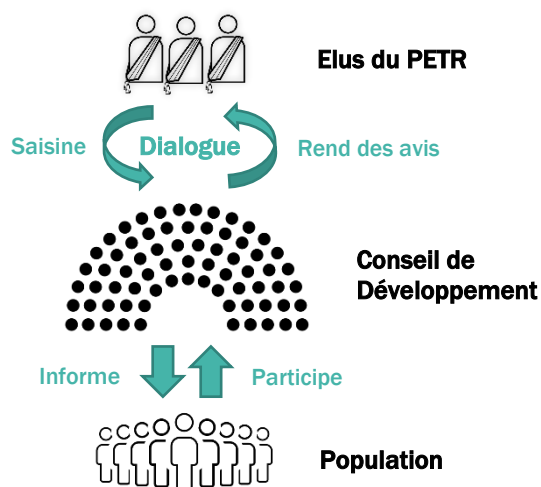
Organisés en 4 collèges :

Collège
citoyen

Collège
associatif

Collège des
structures
publiques et
para-publiques

Collèges des
entreprises et
acteurs
économiques



Le fonctionnement du Conseil de Développement

Les membres sont répartis en **groupes de travail** suivant leurs affinités et domaines d'expertises. Exemple de groupes de travail : Habitat-aménagement, Agriculture, Démocratie-citoyenneté...

Ces groupes sont gérés et animés par le **Comité Directeur** formés par le/la président-e et une quinzaine de membres élus.

Les membres du Conseil de Développement s'appuient également sur une **animatrice** salariée à plein temps.

Contact : Sylvie Hernandez, animatrice
Mail : s.hernandez@ville-arles.fr
Tel : 04.90.49.39.41 / 06.89.15.36.27

Site Web : www.pays-arles.org → rubrique « CDD »
Facebook : @cddpaysdarles